

Un “Anversois” condamné : il torturait sa fille parce qu’elle ne portait pas le foulard

écrit par Richard Mil | 18 juin 2020



Il faut mesurer l’abomination des traîtresses du féminisme quand on lit l’article qui suit.

Voilà ce qui se dissimule derrière le “c’est mon choix” de toutes ces horreurs: Autain, Diallo et toute la clique des tordus islamo-gauchistes.

Antiislam

« Une preuve de plus, s’il en était besoin, que la presse censure systématiquement tout événement impliquant des minorités ethniques ou religieuses ». Ou occulte la religion ? À ma connaissance, qui dit foulard dit voile à muzzette, non ?

Condamné à Anvers: il battait ses enfants et a tenté de pendre sa fille parce qu’elle avait ôté son foulard, 17 juin 2020

Un quadragénaire anversois a été condamné mercredi, devant le tribunal correctionnel d'Anvers, à 10 ans de prison pour tentative de meurtre sur sa fille de 14 ans et torture sur ses enfants. Pour les punir, il leur rasait les cheveux ou leur mettait du piment en poudre dans les yeux. Sa peine est assortie d'une mise à disposition du tribunal de l'application des peines (TAP) durant cinq ans.

Les faits ont été mis au jour le 8 novembre dernier, lorsqu'un garçon de 12 ans a appelé à l'aide des policiers qui se trouvaient par hasard dans sa rue pour un accident de voiture. Selon l'enfant, son père était en train d'étrangler sa soeur. Quand les agents ont pénétré au domicile de la famille, le père était agenouillé sur sa fille, un câble USB et un manche de balai à portée de main. Le quadragénaire avait vu sa fille ôter son foulard en rue et en avait conclu qu'elle ne le portait pas à l'école, ce qui l'avait mis dans une colère noire. Lorsqu'elle était rentrée de l'école, il l'avait battue avec le balai et enroulé le câble USB autour de son cou. Il était ensuite monté sur une table et avait commencé à la hisser, de sorte que seuls ses orteils touchaient encore le sol. La fille avait glissé sa main entre le câble et son cou, ce qui l'a empêchée d'être asphyxiée. Le père était alors descendu s'asseoir sur elle pour tendre le câble.

L'intervention de la police a mis fin à plusieurs années de tortures exercées par le quadragénaire sur ses enfants et son épouse. Terrifiés par leur père, les enfants étaient violentés presque quotidiennement. Il les battait avec un bâton ou une ceinture, leur rasait la tête ou étalait du piment en poudre sur leurs yeux.

<https://www.rtl.be/info/belgique/faits-divers/condamne-a-anvers-il-battait-ses-enfants-et-a-tente-de-pendre-sa-fille-parce-qu-elle-avait-ote-son-foulard-1225504.aspx>

